

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 173 | Date 9-15 octobre, 2023

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 12 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

11 octobre : La mère de Yusuf Kerim Sayın, décédé la semaine dernière d'un cancer des os, a été arrêtée lundi par la police de la province turque de Sakarya pour finir de purger sa peine après avoir été reconnue coupable de liens présumés avec le mouvement Gülen.

11 octobre : L'avocate Şevin Kaya de la branche de l'ÖHD Ankara a déclaré que les prisonniers politiques éligibles à la libération conditionnelle sont poursuivis par l'administration sous le nom d'« entretien ».

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

9 octobre : La marche prévue le 8 octobre sur la place Tandoğan dans le cadre de la « Marche mondiale des femmes » et les concerts d'Anıtpark ont été interdits par le gouvernement d'Ankara.

10 octobre : La police a utilisé des matraques, du gaz poivré et des balles en caoutchouc pour intervenir contre les manifestants qui manifestaient contre la transformation urbaine dans le quartier de Şahintepe du district de Başakşehir à Istanbul et a arrêté 10 personnes en recourant à la violence physique.

11 octobre : Lors du concert de clôture du 3ème festival international du film sur les réfugiés organisé par l'association Peoples' Bridge, au centre d'art Ahmet Adnan Soygun d'Izmir, il a été demandé d'interrompre le concert au motif que pendant que Bajar était sur scène, une danse traditionnelle kurde, le halay, était exécutée dans la salle.

12 octobre : Le gouvernement de Mardin a fait une déclaration le 12 octobre 2023 et a annoncé que toutes les réunions, manifestations, déclarations à la presse, réunions ouvertes et fermées et événements et activités similaires sont interdites pendant 7 jours à compter du 13 octobre 2023.

12 octobre : La police turque a arrêté jeudi au moins 40 personnes dans le sud-est du pays pour avoir organisé une manifestation pour protester contre les frappes aériennes en cours de l'armée turque dans le nord-est de la Syrie.

12 octobre : Un tribunal turc d'Izmir a prononcé des peines de prison variables contre quatre personnes en raison de leur participation à un rassemblement de soutien

aux manifestations de l'Université de Boğaziçi.

13 octobre : l'Octoberfest, qui devait avoir lieu à Eskişehir Odunpazarı les 14 et 15 octobre, a été interdit par le bureau du gouverneur d'Eskişehir après avoir été pris pour cible par certains milieux, notamment les syndicats, depuis la publication de l'annonce de l'événement.

14 octobre : La gendarmerie est intervenue dans la manifestation contre le démantèlement des transformateurs pour chevaux dans le quartier rural de Dilimli du district d'Eyyübiye à Şanlıurfa et a arrêté 6 personnes, dont le chef du quartier, en recourant à la violence physique.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

9 octobre : Au moins un article de presse sur la torture de mineurs lors du "zikir" à Şanlıurfa a été bloqué par le 1er tribunal pénal de Şanlıurfa pour violation des droits de la personne.

10 octobre : Le tribunal pénal de d'Horasan a bloqué au moins un article de presse sur la deuxième opération de corruption contre la municipalité d'Horasan dirigée par l'AKP, pour violation des droits de la personne.

10 octobre : Au moins un article sur l'université Selçuk de Konya et son recteur a été bloqué par le 4e tribunal pénal de Konya pour cause de violation des droits de la personne.

11 octobre : Un tribunal turc a condamné la femme politique kurde et ancienne députée Sebahat Tuncel à payer des dommages et intérêts à une organisation paramilitaire ayant des liens présumés avec le président du pays en raison d'un discours qu'elle a prononcé en 2016.

14 octobre : Un tribunal turc d'Aydın a décidé d'arrêter deux adolescents sur trois détenus pour dénigrement des valeurs religieuses du public sur les réseaux sociaux, et en a libéré un sous contrôle judiciaire.

12 octobre : La 3e chambre pénale de Bakırköy a ordonné qu'au moins 3 articles de presse sur l'article du journaliste Murat Ağirel concernant la quantité de terres vendues dans la zone où passera le canal d'Istanbul et les acheteurs de ces terres soient bloqués et supprimés au motif d'une violation des droits de la personne.

13 octobre : Au moins 3 articles de presse sur le rapport du procureur général d'Istanbul, İsmail Uçar au Secrétariat général du Conseil supérieur des juges et des procureurs sur le stratagème de corruption au palais de justice ont été bloqués pour la première fois par le 1er juge pénal d'Istanbul pour le motif de violation des droits de la personne, puis les articles de presse ont été supprimés avec une décision additionnelle.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

13 octobre : L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a adopté jeudi une résolution exhortant la Turquie à se conformer aux arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et appelant à la libération immédiate du philanthrope et homme d'affaires Osman Kavala.

14 octobre : La police d'Ankara a effectué des perquisitions à domicile pour arrêter 20 personnes, dont des avocats de l'Association des avocats progressistes (Çağdaş Hukukçular Derneği, ÇHD), accusées de terrorisme sur la base d'une information anonyme reçue par téléphone.

MINORITÉ KURDE

10 octobre : À l'occasion du huitième anniversaire du plus grand attentat terroriste de l'histoire de la République turque, les avocats des familles des victimes continuent de demander des comptes pour le manque de transparence de l'affaire, l'absence d'arrestation des principaux suspects, l'ignorance de pistes antérieures et la dissimulation au tribunal de preuves et de rapports des services de renseignement.

AUTRES MINORITÉS

13 octobre : Le groupe de défense LGBT KAOS GL a publié un rapport révélant que neuf personnes LGBT sur dix en Turquie sont régulièrement confrontées à des violences numériques.

CONDITIONS CARCÉRALES

9 octobre : 39 prisonnières politiques de la prison pour femmes d'Ankara Sincan ont été condamnées à 1 mois de privation du droit de communication dans le cadre d'une

enquête disciplinaire à leur encontre pour le boycott alimentaire de 3 jours organisé pour la libération des prisonnières malades.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

13 octobre : Les gardiens d'une prison de l'ouest de la Turquie auraient fouillé à nu et agressé verbalement Berna Çelik, une dirigeante provinciale du Parti démocratique des peuples (HDP), pro-kurde, qui a récemment été arrêtée pour des accusations liées au terrorisme.